



# Note de synthèse

## Conseil Communautaire du mercredi 14 avril 2021 à 17h30

A la salle Jean Trescases  
A Amélie-les-Bains-Palalda

### 1 – COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2020 :

#### BUDGET PRINCIPAL :

##### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Principal présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		569 552.20 €		291 376.26 €
Opérations de l'exercice	7 906 179.81 €	8 490 150.16 €	1 519 082.32 €	1 380 115.27 €
Résultat de clôture		583 970.35 €	138 967.05 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		1 153 522.55 €		152 409.21 €

#### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ci-dessus ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

##### ◆ COMPTE DE GESTION :

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

#### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES-DECHETTERIES

##### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Ordures Ménagères-Déchetteries présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		167 593.86 €		32 862.21 €
Opérations de l'exercice	2 425 796.53 €	2 392 677.61 €	145 915.02 €	362 008.22 €
Résultat de clôture	33 118.92€			216 093.20 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>		134 474.94 €		248 955.41 €

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### **◆ COMPTE DE GESTION :**

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

## **BUDGET ANNEXE CANTINES SCOLAIRES-ENFANCE JEUNESSE-CRECHES**

#### **◆ COMPTE ADMINISTRATIF :**

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Cantines Scolaires-Enfance Jeunesse-Crèches présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		334 358.50 €		17 881.58 €
Opérations de l'exercice	1 734 950.83 €	1 697 147.11 €	41 228.52 €	20 998.25 €
Résultat de clôture	37 803.72 €		20 230.27 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		296 554.78 €	2 348.69 €	

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ci-dessus ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### **◆ COMPTE DE GESTION :**

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

## BUDGET ANNEXE CENTRE SUD CANIGÓ SPORTS ET PLEINE NATURE

### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Centre Sud Canigó Sports et Pleine Nature présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		14 687.00 €		57 953.20 €
Opérations de l'exercice	469 828.63 €	373 361.77 €	50 888.58 €	101 014.07 €
Résultat de clôture	96 466.86 €			50 125.49 €
TOTAUX CUMULES	81 779.86 €			108 078.69 €

### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ci-dessus ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

### ◆ COMPTE DE GESTION :

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

## BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Réseau de Chaleur présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		14 985.70 €		820.32 €
Opérations de l'exercice	66 494.64 €	80 765.96 €	34 502.94 €	34 077.48 €
Résultat de clôture		14 271.32 €	425.46 €	
TOTAUX CUMULES		29 257.02 €		394.86 €

### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ci-dessus ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### ◆ COMPTE DE GESTION :

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

#### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

### BUDGET ANNEXE GORGES DE LA FOU

#### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe des Gorges de La Fou présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		59 522.43 €		21 093.71 €
Opérations de l'exercice	242 506.32 €	207 815.63 €	30 559.61 €	11 002.58 €
Résultat de clôture	34 690.69 €		19 557.03 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		24 831.74 €		1 536.68 €

#### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ci-dessus ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### ◆ COMPTE DE GESTION :

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

#### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

### BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL :

#### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		72 269.53 €		0.00 €
Opérations de l'exercice	200 331.97 €	158 974.48 €	119.00 €	3 000.00 €
Résultat de clôture	41 357.49 €			2 881.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>		30 912.04 €		2 881.00 €

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### **◆ COMPTE DE GESTION :**

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

## **BUDGET EAU**

#### **◆ COMPTE ADMINISTRATIF :**

Le Compte Administratif 2020 du Budget Eau présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>				
Opérations de l'exercice	97 465.32 €	320 302.39 €	250 787.54 €	350 851.96 €
Résultat de clôture		222 837.07 €		100 064.42 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>222 837.07 €</b>		<b>100 064.42 €</b>

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

#### **◆ COMPTE DE GESTION :**

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

### **Décisions à prendre :**

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### ◆ COMPTE ADMINISTRATIF :

Le Compte Administratif 2020 du Budget Assainissement présente les écritures suivantes :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés 2019</i>		15 245.46 €		154 411.63 €
Opérations de l'exercice	173 754.94 €	302 311.40 €	166 230.14 €	145 553.00 €
Résultat de clôture		128 556.46 €	20 677.14 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		143 801.92 €		133 734.49 €

### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** des écritures comptables telles que présentées ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

### ◆ COMPTE DE GESTION :

L'exactitude des Comptes du Trésorier et leur conformité aux opérations du Compte Administratif ont été préalablement vérifiées conjointement par les services de la Communauté de Communes et de la Trésorerie.

### Décisions à prendre :

- **Prendre acte** de la conformité des écritures comptables établies par les services de la Trésorerie ;
- **Prendre** la délibération d'approbation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

## 2 – VOTE DES BUDGETS 2021 :

Le Conseil aura à se prononcer sur les 9 projets de Budgets étudiés au préalable en commission Finances et en Bureau et présentés en détail : Budget Principal, Budget Annexe Ordures Ménagères-Déchetteries, Budget Annexe Cantines Scolaires-Enfance Jeunesse-Crèches, Budget Annexe Centre Sud Canigó Sports et Pleine Nature, Budget Annexe Réseau de Chaleur, Budget Annexe Gorges de la Fou, Budget Annexe Office de Tourisme Intercommunal, Budget Eau et Budget Assainissement (voir documents joints).

## BUDGET PRINCIPAL 2021

- **Attributions de compensation :**

Les attributions de compensation pour l'année 2021 sont les suivantes :

COMMUNES	ATTRIBUTIONS PREVISIONNELLES 2021
AMELIE-LES-BAINS-PALALDA	669 850,98 €
ARLES SUR TECH	-162 534,31 €
LA BASTIDE	-454,78 €
CORSAVY	19 086,02 €
COUSTOUGES	2 257,84 €
LAMANERE	-328,19 €
MONTBOLO	18 872,25 €
MONTFERRER	-998,96 €
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	25 215,04 €
SAINT LAURENT DE CERDANS	-56 445,51 €
SERRALONGUE	36 374,88 €
TAULIS	-262,76 €
LE TECH	37 172,53 €
SAINT MARSAL	-514,11 €
<b>TOTAL</b>	<b>587 290,92 €</b>

- **Fiscalité : vote des taux, tarifs, produits :**

Il reviendra au Conseil de se prononcer sur les taux suivants :

Taxe ou Redevance	Rappel taux 2020	Proposition 2021	Observations
CFE	31.62%		Sans changement
TFB	2%		Sans changement
TFNB	3.66%		Sans changement
<b>TEOM</b>	<b>12.62%</b>	<b>14.19% *</b>	<b>Augmentation de 12.44 %</b>
Redevance camping (OM)	2 €/ mois de fonctionnement / emplacement	2 €/ mois de fonctionnement / emplacement	Sans changement
<b>GEMAPI</b>	<b>68 437 €</b>	<b>73 279 €</b>	<b>Baisse de 7 %</b>

\* Proposition de la commission Finances et du Bureau (A revoir ?).

- **Fonds de Concours :**

Comme instauré lors du précédent mandat et sollicité par la commission Finances-Fonds de Concours, le Président propose de renouveler le soutien à l'investissement des communes membres de la Communauté de Communes, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5214-16 V, pour le mandat 2020-2026.

La commission suscitée propose de répartir un montant d'un million d'euros entre 2020 et 2026, entre toutes les communes. Ce montant serait consacré, pour moitié soit 500 000 €, à soutenir l'investissement des 10 communes les moins peuplées (50 000 € par commune), pour l'autre moitié soit 500 000 €, à soutenir l'investissement des 4 communes les plus peuplées (125 000 € par commune).

Cette proposition de répartition prend en compte les spécificités du Haut Vallespir et repose sur une volonté de solidarité territoriale.

Les équipements au sens de l'article L 5214-16 V du CGCT, susceptibles de bénéficier de ces fonds de concours devront être structurants et correspondre à la stratégie de développement de la Communauté de Communes : les équipements touristiques (hébergements, restauration, mise en valeur ou équipement de sites de sports de pleine nature, etc.), les aménagements urbains améliorant l'accessibilité des usagers (trottoirs, voirie du village, etc.), la protection de l'environnement, la protection et/ou la mise en valeur de patrimoine bâti d'intérêt touristique, culturel, etc., les équipements communaux accueillant des manifestations locales traditionnelles ou culturelles, etc, ou des équipements/biens communaux endommagés lors de catastrophes naturelles.

Le fonds de concours sollicité ne pourra dépasser le montant global alloué par commune (mais ce montant global peut être fractionné sur plusieurs projets, y compris dans le temps). Chaque montant accordé ne pourra dépasser 50% de l'autofinancement HT restant à la charge de la commune, une fois déduits les subventions et aides financières obtenues pour chaque projet.

Le versement du fonds de concours interviendra une fois l'équipement terminé, sur présentation d'un certificat administratif signé du maire attestant du montant des dépenses réalisées, du montant des subventions ou aides financières obtenues et de l'autofinancement HT restant à la charge de la commune.

### **Il revient au Conseil Communautaire de se prononcer sur la reconduction des Fonds de Concours :**

- **Décider** de la reconduction des Fonds de Concours à destination des communes membres de la Communauté de Communes ;
- **Décider** d'y consacrer un budget de un million d'euros au cours de la mandature 2020-2026 ;
- **Décider** d'inscrire au budget 500 000 € de dépenses consacrés aux projets communaux des 10 communes les moins peuplées qui seront prioritaires sur les 3 premières années du mandat ;
- **Donner pouvoir** au Président pour mettre en œuvre les décisions ci-dessus et signer tous documents liés à ce dossier.

- **Virements aux Budgets Annexes :**

Il s'agira de valider les virements aux Budgets Annexes tels que décrits ci-dessous :

Budget Annexe	Chapitre Budget principal	Montant
262 / Budget Cantines scolaires-Enfance Jeunesse-Crèches	65	920 684.00 €
263 / Budget OM Déchetteries	65	Versement de l'intégralité de TEOM
264 / Budget Centre Sud Canigó Sports et Pleine Nature	65	415 330.86 €
266 / Gorges de La Fou	65	68 853.00 €
267 / Office de Tourisme Intercommunal	65	185 954.00 €

- **Vote du Budget Principal 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 1

### **BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES-DECHETTERIES 2021 :**

- **Vote du Budget Annexe Ordures Ménagères-Déchetteries 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 2



## BUDGET ANNEXE CANTINES SCOLAIRES-ENFANCE JEUNESSE-CRECHES 2021 :

- **Affectation du résultat 2020 au BP 2021 :**

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe Cantines/Enfance Jeunesse/Crèches laisse apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 296 554.78 €.

Un besoin de financement est nécessaire pour couvrir le déficit d'investissement cumulé.

Le tableau d'affectation du résultat est le suivant :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
Excédent cumulé de la section de fonctionnement au 31.12.2020	296 554.78 €
Affectation à la section d'investissement	5 700.00 €
Excédent à reporter en fonctionnement au budget 2021	290 854.78 €

### **Décisions à prendre:**

- **Prendre** la délibération d'affectation du résultat d'exploitation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

- **Vote du Budget Annexe Cantines scolaires-Enfance Jeunesse Crèches 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 3

## BUDGET ANNEXE CENTRE SUD CANIGO SPORTS ET PLEINE NATURE 2021 :

- **Vote du Budget Annexe Centre Sud Canigó Sports et Pleine Nature 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 4

## BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR 2021 :

- **Affectation du résultat 2020 au BP 2021 :**

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe Réseau de Chaleur laisse apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 29 257.02 €.

Un besoin de financement est nécessaire pour couvrir le remboursement du capital des emprunts.

Le tableau d'affectation du résultat est le suivant :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
Excédent cumulé de la section de fonctionnement au 31.12.2020	29 257.02 €
Affectation à la section d'investissement	19 700.00 €
Excédent à reporter en fonctionnement au budget 2021	9 557.02 €

### **Décisions à prendre:**

- **Prendre** la délibération d'affectation du résultat d'exploitation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

- **Vote du Budget Annexe Réseau de Chaleur 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 5

## **BUDGET ANNEXE GORGES DE LA FOU 2021 :**

### **• Affectation du résultat 2020 au BP 2021 :**

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe Gorges de la Fou laisse apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 24 831.74 €.

Un besoin de financement est nécessaire pour couvrir le remboursement du capital des emprunts.

Le tableau d'affectation du résultat est le suivant :

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>Excédent cumulé</b> de la section de fonctionnement au 31.12.2020	24 831.74 €
<b>Affectation</b> à la section d'investissement	24 133.32 €
<b>Excédent à reporter en fonctionnement au budget 2021</b>	698.42 €

#### **Décisions à prendre:**

- **Prendre** la délibération d'affectation du résultat d'exploitation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

### **• Vote du Budget Annexe Gorges de la Fou 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 6

## **BUDEGT ANNEXE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL 2021 :**

### **• Vote du Budget Annexe Office de Tourisme Intercommunal 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 7

## **BUDGET EAU 2021 :**

### **• Affectation du résultat 2020 au BP 2021 :**

Le Compte Administratif 2020 du budget Eau laisse apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 222 837.07 €.

Un besoin de financement est nécessaire pour couvrir les restes à réaliser.

Le tableau d'affectation du résultat est le suivant :

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>Excédent cumulé</b> de la section de fonctionnement au 31.12.2020	222 837.07 €
<b>Affectation</b> à la section d'investissement	52 135.00 €
<b>Excédent à reporter en fonctionnement au budget 2021</b>	170 702.07 €

#### **Décisions à prendre:**

- **Prendre** la délibération d'affectation du résultat d'exploitation ;
- **Autoriser** le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

### **• Vote du Budget Eau 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 8

## **BUDGET ASSAINISSEMENT 2021 :**

### **• Vote du Budget Assainissement 2021 :**

Voir vue d'ensemble en pièce jointe : ANNEXE 9

### 3 – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### Demande de subvention Ecole de Musique :

Comme chaque année, le Conseil Communautaire peut formuler des demandes de subventions de fonctionnement. Il en est ainsi pour la subvention du Conseil Départemental concernant l'Ecole de Musique Intercommunale (fonctionnement).

Il conviendra de solliciter cette subvention pour l'année 2021.

### 4 – SECTION D'INVESTISSEMENT :

#### Subventions et emprunts d'équilibre :

Il conviendra de mobiliser les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires afin de financer le programme d'investissement et notamment le programme de réhabilitation des locaux des Services Jeunesse, le réaménagement de la cantine d'Amélie-les-Bains et les travaux de réhabilitation du Centre Sud Canigó Sports et Pleine Nature pour lesquels il conviendra de solliciter des subventions LEADER, le Département, la Région, l'Etat, la CAF et autres partenaires.

Il sera proposé au Conseil Communautaire de donner mandat au Président afin de consulter les organismes bancaires et choisir l'offre la mieux-disante pour la contraction de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget 2021.

### 5 – RESEAU DE CHALEUR ARLES SUR TECH :

#### Revalorisation des tarifs de fourniture de chaleur :

Les contrats de fourniture de chaleur conclus avec le collège d'Arles sur Tech et la Mairie d'Arles sur Tech arrivent à échéance le 30 juin prochain. Ces contrats doivent être renouvelés pour une nouvelle période de deux ans.

Il est proposé de réviser les tarifs appliqués pour la part abonnement (non revalorisée depuis 2015) et de maintenir le tarif de la part consommation.

- Tarifs actuels :

	Tarifs actuels	
	HT	TTC
Part consommation R1	63,74 € HT/MWh	67,25 € TTC/MWh
Part abonnement R2	41,49 € HT/kW	43,77 € TTC/kW

- Tarif abonnement revalorisé + 2,5 % :

	Tarif abonnement Revalorisé + 2,5 %	
	HT	TTC
Part consommation R1	63,74 € HT/MWh	67,25 € TTC/MWh
Part abonnement R2	42,52 € HT/kW	44,86 € TTC/Kw Soit + 708,50 € TTC/an

**OU**

- **Tarif abonnement revalorisé + 5 % :**

	<b>Tarifs abonnement Revalorisé + 5 %</b>	
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Part consommation R1	63,74 € HT/MWh	67,25 € TTC/MWh
<b>Part abonnement R2</b>	<b>43,56 € HT/kW</b>	<b>45,96 € TTC/kW</b> Soit + 1 423,50 € TTC / an

**Il reviendra au Conseil Communautaire de se prononcer sur la décision suivante :**

- **Valider** la revalorisation des tarifs telles que proposées ;
- **Autoriser** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

## **6 – QUESTIONS DIVERSES :**

## **7 - ANNEXES : Documents Budgétaires**